

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

- **EN APPELANT AU : 02.32.58.01.90 (Taper 5)**
- **OU PAR MAIL : communennonancourt@wanadoo.fr (indiquer vos disponibilités)**

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Timbres fiscaux

- Adulte 86€
- Enfant 15 ans et + 42€
- Enfant jusqu'à 14 ans 17€

CARTE D'IDENTITÉ

Timbres fiscaux

- Gratuit
- Sauf renouvellement suite à perte/vol.
Fournir 25€ en timbres fiscaux

La Pré-demande permet l'achat en ligne des timbres fiscaux

**MERCI DE VEILLER
A PRENDRE VOS
RENDEZ-VOUS À
L'AVANCE.**

**LES DÉLAIS PEUVENT
ÊTRE LONGS**

RAPPEL : 1 RDV Par Personne

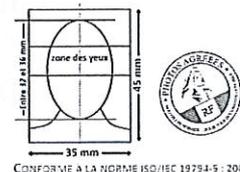
Présence **INDISPENSABLE** de l'intéressé(e) et de son représentant légal s'il est mineur **AU DEPOT ET A LA REMISE** du dossier

La présence du mineur de - 12 ans ne sera toutefois obligatoire qu'au dépôt du dossier

PASSEPORT et CARTE D'IDENTITÉ

- Effectuer une pré-demande en ligne sur internet : (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>) à **imprimer**.
ATTENTION ! Le parent qui remplit la pré-demande pour un mineur DOIT ÊTRE celui qui l'accompagne le jour du rendez-vous !
Ou remplir le **Formulaire CERFA** à retirer en mairie.
- Titre à renouveler : Carte Nationale d'Identité ou Passeport.
- Justificatif d'identité valide : CNI ou passeport.
- Un acte de naissance original de moins de 3 mois (Renouvellement pour perte, 1ère demande, changement d'état civil, CNI périmée + de 2ans.)
- Justificatif de domicile **ORIGINAL** de moins de 6 mois, à l'adresse exacte.
(Facture ou échéancier : eau, électricité, gaz, téléphone fixe/portable, taxe d'habitation)
- Hebergement chez un tiers (parents, amis etc.)**
Attestation d'hébergement + pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 6 mois de l'hébergeant
- Déclaration de vol à faire en Gendarmerie + acte de naissance + timbre fiscal à 25€.
- Déclaration de perte à faire en Mairie + acte de naissance + timbre fiscal à 25€.

PLAQUETTE PHOTOS EN COULEUR



- De moins de 6 mois
- Tête droite, bouche fermée, expression neutre
- Sans lunettes, tête nue, pas de bijoux volumineux
- Fond neutre (le blanc est interdit)

CAS PARTICULIER

- Changement d'état civil :
→ **fournir l'acte de naissance.**
- Pour ajout d'un nom d'usage, en cas de divorce :
→ **fournir la décision judiciaire.**
- Pour la mention « veuve »
→ **fournir un acte de décès.**
- Certificat ou décret de nationalité française (original et photocopie), si la mention n'apparaît pas dans l'acte de naissance.

PIECES SUPPLÉMENTAIRES

POUR ENFANTS MINEURS

- Livret de famille.
- Jugement de divorce, parents séparés/divorcés : autorisation de l'autre parent + copie de sa CNI.
- Pour inscription de la 2^{ème} adresse, jugement de la garde alternée + justificatif de domicile et CNI du 2^{ème} parent.
- Cartes d'identité des **DEUX** parents ou représentants légaux.

POUR ADULTES

- Jugement de tutelle + CNI du Tuteur. La présence du Tuteur est **INDISPENSABLE** lors du rendez-vous pour le dépôt du dossier et pour la remise du titre.

**LISTE DES MAIRIES ENVIRONNANTES
EQUIPEES DU DISPOSITIF DE RECUEIL DES DOSSIERS CNI & PASSEPORTS**

Eure & Loir

Anet	02.37.62.55.25
Brezolles	02.37.48.20.45
Châteauneuf en Thymerais	02.37.48.20.45
Chartres	02.37.23.40.00
Courville sur Eure	02.37.18.07.90
Dreux	02.37.38.84.12
La Loupe	02.37.81.10.20
Lucé	02.37.25.68.25
Maintenon	02.37.23.00.45
Nogent-le-Roi	02.37.51.42.88
Nogent le Rotrou	02.37.29.68.68
Vernouillet	02.37.62.85.00

Eure

Bernay	02.32.46.63.00
Breteuil sur Iton	02.32.29.82.45
Conches-en-Ouche	02.32.30.20.41
Damville	02.32.34.50.37
Evreux	02.32.31.52.52
Ezy sur Eure	02.37.64.73.48
Les Andelys	02.32.54.04.16
Pacy sur Eure	02.32.36.03.27
Pont-Audemer	02.32.41.08.15
Rugles	02.32.24.70.42
Saint André de l'Eure	02.32.32.87.00
Verneuil sur Avre	02.32.32.10.81
Vernon	02.32.64.38.00

La prise de rendez-vous reste nécessaire quelque soit la Mairie concernée.